



**REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE**  
**Union- Discipline – Travail**

.....

**MINISTRE DU PETROLE, DE L'ENERGIE  
ET DES ENERGIES RENOUVELABLES**

**DISCOURS DE MONSIEUR LE MINISTRE ABDOURAHMANE CISSE**

**A L'OCCASION**

**DE LA CEREMONIE D'OUVERTURE DE**

**« L'ATELIER PORTANT SUR LA VALIDATION DES DOCUMENTS DE  
STRATEGIE POUR LE DEVELOPPEMENT DES ENERGIES  
RENOUVELABLES ET DE LA MAITRISE DE L'ENERGIE ».**

**JEUDI 1<sup>er</sup> AOUT 2019**  
**ABIDJAN-PLATEAU CGECI**

**Mesdames et Messieurs les Présidents de Conseils d'Administration,  
Mesdames et Messieurs les Représentants des Institutions  
Internationales et des Partenaires Techniques et Financiers,**

**Mesdames et Messieurs les membres du cabinet ;**

**Mesdames et Messieurs les Directeurs Généraux, Directeurs Centraux  
et Chefs de Service,**

**Honorables Invités,**

**Mesdames et Messieurs,**

C'est un réel plaisir pour moi de présider, ce jour, la cérémonie d'ouverture de cet atelier marquant une étape très importante dans le développement des Energies Renouvelables en Côte d'Ivoire.

Je voudrais à cette occasion, saluer l'ensemble des experts ici présents et remercier toutes les personnes qui ont contribué à l'avènement et à l'organisation de cette rencontre.

**Mesdames et Messieurs, chers participants,**

Moins d'un mois après le séminaire consacré aux **secteurs Pétrole et Energie**, les 15 et 16 juillet 2019 à Yamoussoukro, nous nous retrouvons ce matin pour enrichir, conformément aux résolutions dudit séminaire, notre réflexion sur la stratégie visant au développement des énergies renouvelables et à la maîtrise de l'énergie.

Comme vous le savez, la politique énergétique du Gouvernement vise à fournir aux populations ivoiriennes, une énergie abondante, de qualité et à un coût abordable, **tout en respectant nos engagements de la COP21 d'atteindre un mix énergétique de 42% d'énergies renouvelables à l'horizon 2030.**

Pour répondre à cet objectif et accélérer l'électrification de notre nation, Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, Président de la République de Côte d'Ivoire a annoncé en décembre dernier trois mesures phares dans le domaine de l'Energie, inscrites dans le Programme Social du Gouvernement (PSGouv) 2019-2020 :

- le renforcement du Programme National d'Electrification Rurale (PRONER) afin d'électrifier toutes les localités d'au moins 500 habitants en 2020 et l'ensemble des localités restantes au plus tard en 2025
- l'intensification des branchements-abonnements à l'électricité des couches sociales les plus vulnérables ; l'objectif est de réaliser 400 000 branchements-abonnements sur la période 2019-2020 à travers le Programme Electricité pour Tous (PEPT)
- et la réduction de 20% du tarif social 5A.

A cet objectif national, s'ajoute la volonté du Gouvernement ivoirien de consolider notre position de hub énergétique de la sous-région, en satisfaisant la demande des pays voisins avec lesquels nous avons des contrats d'exportation d'énergie, aux conditions techniques et financières optimales.

### **Mesdames et Messieurs,**

Les défis de la Côte d'Ivoire en matière de développement sont énormes, les besoins en électricité immenses, mais les ressources sont rares. D'où la nécessité d'explorer et d'exploiter les potentiels existants en matière d'énergies nouvelles et renouvelables.

Ainsi, depuis plusieurs mois, en relation avec nos partenaires notamment l'USAID, Power Africa et Stantec, que je voudrais remercier, nous avons initié, des séances hebdomadaires qui ont abouti à l'élaboration d'un ensemble de documents, à savoir : **(i)** le projet de politique sectorielle de développement des énergies renouvelables (EnR) et de l'Efficacité Energétique (EE), **(ii)** le projet de plan d'actions de l'électrification hors réseau de la Côte d'Ivoire et **(iii)** les projets de textes réglementaires accompagnant la mise en œuvre de ces deux documents.

En effet, le document de politique sectorielle de développement des énergies renouvelables (EnR) et de l'efficacité énergétique (EE) en Côte d'Ivoire, vise à accompagner le Gouvernement ivoirien à atteindre l'objectif de **42%** d'énergies renouvelables dans le mix-électrique d'ici à 2030.

A cet effet, cinq axes stratégiques de développement sont proposés :

1. renforcer le dispositif institutionnel ainsi que le cadre légal et réglementaire ;
2. accroître l'accès aux services énergétiques durables pour tous ;
3. renforcer la sensibilisation en matière d'efficacité énergétique ;
4. mettre en place des mécanismes de soutien aux investissements dans les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique ;
5. développer une meilleure connaissance des ressources d'énergies renouvelables.

Quant au plan d'actions électrification hors réseau de la Côte d'Ivoire, il vise à améliorer l'accès à l'électricité à tous les ménages des zones isolées, ruraux et péri-urbains grâce à la promotion et à l'utilisation de solutions énergétiques décentralisées afin de leur fournir une meilleure qualité de vie.

A travers ce Plan d'actions, le Gouvernement entend principalement :

- (i) proposer les critères d'orientation des choix technologiques en électrification hors-réseau (kits d'éclairage solaire et systèmes d'électrification autonomes, pico et micro-réseaux électriques isolés) ;
- (ii) rendre l'électrification hors-réseau attractive au secteur privé en fournissant de manière transparente des informations sur les cibles potentielles à alimenter par des systèmes hors réseau.

Et cela, tout en mettant l'accent sur le développement de nos PME locales et la création d'emplois pour nos jeunes conformément à la vision du Gouvernement.

**Mesdames, Messieurs,**

Compte tenu de la qualité des participants ici présents, je suis convaincu que vos échanges, que je souhaite francs et ouverts, permettront d'aboutir à des documents consensuels, pour le développement des énergies renouvelables en Côte d'Ivoire, que nous présenterons au Gouvernement.

Au regard de l'importance des résultats attendus pour cet atelier, je ne saurai clore mon propos sans renouveler mes remerciements aux acteurs du secteur public, du secteur privé, ainsi qu'aux partenaires techniques et financiers, qui ont bien voulu nous honorer de leur présence aujourd'hui.

Je souhaite plein succès à ces assises et je déclare ouverts, les travaux de l'atelier portant sur la validation des documents de stratégie pour le développement des énergies renouvelables et de la maîtrise de l'énergie.

**Je vous remercie.**